

## **MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR DES PAIRS**

\*\*\*\*\*

### **Atelier de partage des conclusions du rapport sur la gouvernance au Sénégal dans l'optique Maep**

---

#### **Termes de référence**

##### **1/ Contexte**

La déclaration du NEPAD et le sommet inaugural de l'Union Africaine ont souligné la nécessité de la mise en place d'un Mécanisme Africain d'évaluation par les Pairs.

Il s'agit d'un instrument convenu d'un commun accord entre les chefs d'Etat et de Gouvernement dans le cadre du NEPAD permettant aux pays membres participants de favoriser l'adoption des politiques, des normes et pratiques qui visent la stabilité politique, la croissance économique accrue, le développement durable et l'intégration économique sous régionale et continentale accélérée à travers l'échange d'expériences et le renforcement des meilleures pratiques, y compris l'identification des faiblesses et l'évaluation des besoins de renforcement des capacités.

Ainsi le Gouvernement a-t-il chargé le Ministère du plan de mettre en place un groupe de travail avec tous les acteurs de la Société (Etat, Administration, Société Civile, Secteur Privé) en vue de préparer les visites de l'équipe d'éminentes personnalités et / ou de l'équipe d'évaluation.

Ce groupe de travail a permis aux structures compétentes du privé, du public ou de la société civile d'élaborer les pré rapports sur des indicateurs identifiés par le secrétariat du Nepad pour servir de fil conducteur à l'analyse de la gouvernance dans l'optique de la Marp .

A partir de ces pré rapports qui font le diagnostic de la situation, accompagné d'un plan d'action, un rapport est élaboré pour chaque commission. Un regroupement par thème a conduit à la mise en place de cinq (5) groupes dont chacun a produit un rapport. La discussion autour des conclusions de ces rapports doit se poursuivre au delà du groupe de travail restreint et impliquer d'autres acteurs concernés par les thèmes de la gouvernance. C'est dans ce cadre que se tient cet atelier.

## **2/ Objectifs de la mission**

- informer plus amplement les acteurs sur le Marp;
- partager les conclusions des rapports de commissions ;
- élargir le débat autour des conclusions des rapports ;
- harmoniser les interventions des acteurs institutionnels du Nepad au Sénégal

## **3/ Méthodologie d'organisation**

L'atelier se tiendra en deux phases. D'abord la plénière qui servira à introduire les rapports des commissions, ensuite les travaux des commissions.

## **4/ Modalités d'organisation**

Le Séminaire se tiendra du 22 au 24 décembre 2003 à l'hôtel Ngor Djarama de Dakar. Les frais de transport sont pris en charge par les organisateurs.

Il est attendu près de cent (100) participants venants de l'Administration Centrale, de la Société Civile et du Secteur Privé.